



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Secteur public

Question écrite n° 39245

Texte de la question

M Jacques Roger-Machart attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, sur la nature exacte des engagements pris par l'Etat, en 1988, en faveur des entreprises publiques du secteur aéronautique et spatial. Il ressort, en effet, d'informations publiées par la presse, que tant la SNECMA que l'Aérospatiale auraient bénéficié de dotations en capital qui leur auraient été récemment affectées. Aussi, il lui demande de lui préciser, tant le montant que les lignes d'imputation budgétaire de tels fonds. Compte tenu du rôle particulièrement important de l'Etat actionnaire pour notre industrie aéronautique, dans une phase où elle doit faire face à des taux d'intérêt élevés et à la baisse du dollar, une telle information, ainsi qu'une plus grande transparence des documents budgétaires ne lui apparaissent-elles pas, en effet, nécessaires ?

Données clés

Auteur : [M. Roger-Machart Jacques](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39245

Rubrique : Industrie aéronautique

Ministère interrogé : économie, finances et privatisation.

Ministère attributaire : économie, finances et privatisation.

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 avril 1988, page 1608